



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone
Le Bourg
69840 CENVES

Conseil municipal du 6 mai 2026 – Liste des délibérations

30/ Délibération n° 30/2026 examinée le 06/05/2026 – Restaurant ‘Aux 4 Cenves Coups’ – aide financière – approuvée

31/ Délibération n° 31/2026 examinée le 06/05/2026 – Plan Local d’Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l’Habitat (PLUi-H) de la CCSB : Avis de la commune sur le projet arrêté – DÉFAVORABLE - approuvée

32/ Délibération n° 32/2026 examinée le 06/05/2026 – Convention de groupement pour la mise en place d’un dispositif de financement des moyens mis en œuvre pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets ménagers et assimilés entre CITEO, la CCSB et ses communes membres – approuvée

33/ Délibération n° 33/2026 examinée le 06/05/2026 – Association comité des fête ‘conscrits’- subvention exceptionnelle – approuvée

34/ Délibération n° 34/2026 examinée le 06/05/2026 – Composition de la commission de contrôle des listes électorales – approuvée

Le Maire
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenves.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenves.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00